

<b>Université de Tunis</b>	<b>Établissement : FSHST</b>
<b>Nature du diplôme :</b> Master de recherche	<b>Année universitaire :</b> 2020/2021
<b>Intitulé du diplôme :</b> Master de recherche de Langue, Littérature française et Histoire de l'art	<b>Niveau :</b> M2 – Langue
	<b>Semestre :</b> 1 <sup>er</sup> semestre

## Fiche descriptive d'un cours

### Intitulé du cours : Théories linguistiques.

Enseignant : Lassaâd OUESLATI

Département de français

### 1- Éléments constitutifs du cours

Volume des heures de formation présentielle (par semaine)			
Cours	TD	TP	Autres
2h			

### 2- Objectifs du cours

En théories linguistiques, le principal objectif est de permettre à l'étudiant d'avoir une idée globale de problématiques traitées par la linguistique depuis la publication du *Cours de Linguistique générale*. Il s'agit de lui montrer comment on considère la linguistique comme une science humaine ayant non seulement un objet d'étude mais aussi une méthode rigoureuse d'analyse. La diversité des méthodes conduit à la pluralité des approches et des théories linguistiques. L'étudiant devrait distinguer une théorie d'une autre à travers différents angles d'attaque dont le problème posé, la démarche adoptée dans l'analyse des phénomènes linguistiques et la métalangue.

### 3- Résumé

La problématique centrale de la linguistique depuis Saussure se résume dans le mot. En effet, cette notion pose un problème de définition. A travers l'histoire de la linguistique moderne, différents linguistes ont tenté de définir cette unité d'analyse. Le maître genevois est parti de la notion de signe linguistique avec les deux facettes, le signifiant et le signifié. La grammaire transformationnelle a tenté de définir le mot comme une chaîne de caractères séparée des autres signes par un blanc. La grammaire fonctionnelle a préféré remplacer ce concept par celui de monème. Les lexicologues ont proposé le terme d'unité lexicale. La diversité des dénominations témoigne du caractère problématique de cette notion. En effet, elle touche à la morphologie (délimitation du mot et figement lexical), à la syntaxe (l'appartenance à une catégorie syntaxique et les spécificités distributionnelles) et à la sémantique (le problème de la polylexicalité et de la polysémie ; le problème de la globalisation sémantique ; la dichotomie opacité/transparence, etc.). Ce qui fait l'originalité de cette approche, c'est que chaque école linguistique utilise sa propre métalangue en essayant d'expliquer le fonctionnement du système linguistique.

#### 4- Plan du cours

1- Introduction
2- Présentation de diverses théories linguistiques
3- Synthèse : méthodologie du commentaire linguistique composé

#### 5- Méthode d'évaluation et régime d'examens

Contrôle continu	Examen final	Régime mixte
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### 6- Références bibliographiques

- BALLY, CHARLES ([1932], 1965): *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke.

- BUREAU, CONRAD (1976), *Linguistique fonctionnelle et stylistique objective*. Paris, Presses universitaires de France.

- BUREAU, CONRAD (1978), *Syntaxe fonctionnelle du français*. Québec, Presses universitaires de Laval.

- BUVET PIERRE-ANDRÉ, (2009), « Des mots aux emplois : la représentation lexicographique des prédicats », dans *Le français moderne*, n°1, *La problématique du mot*, pp.83-96

- COLETTE FEUILLARD, « Le fonctionnalisme d'André Martinet », *La linguistique* 2001/1 (Vol. 37), p. 5-20. DOI 10.3917/ling.371.0005

- DIK SIMON, (1989), *The Theory of Functional Grammar. Part, 1, The structure of the clause*. Dordrecht, Foris.

- FEUILLARD, COLETTE (1985), "La syntaxe fonctionnelle", *La Linguistique*, n°21. Paris, Presses universitaires de France, p. 186-206.

- FEUILLARD, COLETTE (1989), *La syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État (n.p), Paris, Sorbonne.

- FEUILLARD, COLETTE (1996), "L'économie syntaxique, cumul et mise en facteur commun", *La Linguistique*, n° 32/1. Paris, Presses universitaires de France, p. 91-102.

- FEUILLARD, COLETTE (2001), "Le fonctionnalisme d'André Martinet", *La Linguistique*, n° 37/1, p.5-20. Paris, Presses universitaires de France.

- FEUILLARD, COLETTE (2012), "Structure sémantico-syntaxique de la phrase et structure thématique du texte: Quelle articulation?", *Écho des études romanes*, České Budějovice, p. 167-181.

- GALMICHE, MICHEL (1992), "Au carrefour des malentendus: le thème", *L'information grammaticale*, n° 54. Paris, p. 3-10.

- GROSS GASTON, (1996), *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys, coll. « L'essentiel ».

- GROSS GASTON, (2012), *Manuel d'analyse linguistique, Manuel d'analyse linguistique*, France : Presses Universitaires de Septentrion.

- HALLIDAY, M. A. K. ([1985], 1990): *An Introduction to Functional Grammar*.
- JORGE MORAIS BARBOSA, « Qu'est-ce que la linguistique fonctionnelle ? », *La linguistique* 2009/1 (Vol. 45), p. 73-83. DOI 10.3917/ling.451.0073.
- MARTINET, ANDRÉ (1985), *Syntaxe générale*. Paris, A. Colin.
- MARTINET, ANDRÉ (sous la dir. de) (1979): *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris, Didier.
- POTTIER, BERNARD (1992), *Sémantique générale*. Paris, Presses universitaires de France.
- MEJRI SALAH (dir.) (2009), *La problématique du mot, Le français moderne*, n°1.
- MEJRI SALAH, (2009), « Le mot, problématique théorique », dans *Le français moderne*, n°1, *La problématique du mot*, pp. 68-82.
- PETIOT GENEVIÈVE ET REBOUL-TOURÉ SANDRINE, (2009), « Peut-on définir le « mot » ? » dans *Le français moderne*, n°1, *La problématique du mot*, pp. pp. 5-21.
- PETIT GÉRARD, (2009), « Le mot : morphologie et figement », dans *Le français moderne*, n°1, *La problématique du mot*, pp. 33-54.
- SFAR INÈS, (2009), « Mot et racine prédicative : aux carrefours de la syntaxe et de la sémantique », dans *Le français moderne*, n°1, *La problématique du mot*, pp.55-67.

## 7- Liste des cours

1- Introduction : Le caractère central de la notion du mot en linguistique moderne (le mot en tant qu'unité d'analyse : concepts structuraux saussuriens signifiant, signifié et référent)
2- La diversité des approches de l'analyse linguistique : linguistique structurale, grammaire générative, grammaire distributionnelle, grammaire fonctionnelle.
3- Le statut du mot en linguistique fonctionnelle : la philosophie de la linguistique fonctionnelle
4- La typologie des monèmes
5- Les synthèmes : définition et typologie
6- Monèmes et synthèmes dans l'énoncé : les différents rapports de dépendance
7- Le mot dans la théorie des classes d'objet : présentation de la théorie
8- Les fonctions primaires : prédicat, argument, actualisateur
9- Les différents types de prédicats : verbaux, adjectivaux, nominaux, adverbiaux
10- Les prédicats figés
11- La hiérarchie prédicative : la prédication seconde et le prédicat de second ordre.
12- Méthodologie du commentaire linguistique composé

## 8- Méthodes pédagogiques et moyens didactiques spécifiques (méthodes et outils pédagogiques, possibilités d'enseignement à distance...)

Le but étant de faire prendre conscience aux étudiants de la multiplicité des points de vue et,

partant, de la globalité du phénomène face à la relativité des approches, il conviendra de proposer aux étudiants de faire la jonction entre l'approche exclusivement synchronique et/ou l'approche exclusivement historique dispensées au sein des différentes unités d'enseignement de la licence.